

PLAN D'ACTION EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2023-2028

Le Plan d'action en sécurité routière 2023-2028 témoigne de l'engagement du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) à l'égard d'une vision renouvelée de la sécurité routière. Inspiré des bonnes pratiques, il comporte 27 mesures intégrées dans 6 thèmes visant à sécuriser, par des actions porteuses, novatrices et rassembleuses, les déplacements des usagers de la route et à améliorer la qualité des milieux de vie des citoyens.

Ce plan d'action est l'occasion d'annoncer les priorités d'intervention et de témoigner du **leadership** du MTMD en matière de sécurité routière. Il présente des **actions concrètes**, durables et viables en matière de sécurité routière qui permettent d'agir sur les infrastructures, les facteurs humains et les véhicules.

Émanant des pistes de solution exprimées lors des **consultations auprès de partenaires**, deux types d'action font partie du plan, soit des actions à **court terme** pour améliorer la sécurité des usagers, notamment les plus **vulnérables**, ainsi que des actions à **moyen terme** faisant partie d'une **action structurante et préventive** basée sur la Vision zéro, laquelle induit la mise en place d'un Système sûr¹.

A. Transport actif sécuritaire vers l'école

ACTIONS	MISE EN ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS ²
1. Rendre obligatoire une limite de vitesse maximale de 30 km/h dans les zones scolaires	1.1 Déposer une proposition de modification au Code de la sécurité routière (CSR) afin de fixer la vitesse maximale à 30 km/h dans les zones scolaires, en tout temps, et de prévoir les conditions pour que cette limite puisse être modifiée par le gestionnaire du réseau routier.	2023	Projet de loi déposé	MTMD	-
	1.2 Mener des consultations sur le Règlement encadrant l'établissement des zones scolaires et définissant la période scolaire afin notamment : <ul style="list-style-type: none"> de revoir les balises définissant la période scolaire et les zones scolaires; d'apporter des ajustements en lien avec les situations problématiques d'application soulevées par le milieu. 	2024	Consultations réalisées	MTMD	Municipalités, corps policiers, MSP
2. Rendre obligatoire l'aménagement sécuritaire des zones et des corridors scolaires	2.1 Rendre obligatoire l'aménagement sécuritaire des zones et des corridors scolaires, notamment par la prise en compte du guide d'application élaboré par la ministre des Transports et de la Mobilité durable.	2023	Projet de loi déposé	MTMD	-
	2.2 Actualiser le guide <i>Redécouvrir le chemin de l'école</i> , notamment pour y intégrer des principes d'aménagement pour un trajet et un accès sécuritaires à l'école (p. ex. : débarcadères, rues-écoles).	2024	Guide publié	MTMD	MEQ, SAAQ, MAMH, MSSS, organismes
3. Injecter 68 M\$ supplémentaires sur 5 ans pour financer les aménagements qui visent à améliorer la sécurité des transports actifs dans les zones et les corridors scolaires	3.1 Bonifier le TAPU ³ de 68 M\$ (pour la période 2023-2028).	2023	Programme bonifié (TAPU)	MTMD	MELCCFP
	3.2 Prioriser les projets visant à améliorer la sécurité des zones et des corridors scolaires dans le PAFFSR ⁴ et le TAPU, y compris les centres de la petite enfance.	2023 (PAFFSR) 2023 (TAPU)	Nombre de projets réalisés et montants octroyés	MTMD	-
4. Hausser les amendes et les points d'inaptitude pour les infractions commises à l'égard d'un usager vulnérable	4.1 Revoir l'attribution de points d'inaptitude (Règlement sur les points d'inaptitude) pour certaines infractions, dont celles commises en zone scolaire.	2024	Règlement déposé	SAAQ	MTMD, MSP, corps policiers
	4.2 Revoir le montant des amendes (CSR) pour certaines infractions, dont celles commises en zone scolaire.	2023	Projet de loi déposé	SAAQ	MTMD
5. Déployer de façon ciblée des radars photo pour accroître la sécurité dans les zones scolaires	5.1 Tenir un appel d'intérêt international afin de déterminer le type de technologie qui répondra le mieux aux besoins en matière de surveillance des zones scolaires.	2023	Appel d'intérêt lancé	MTMD	
	5.2 Déposer un projet de loi visant à déployer des appareils dans les zones scolaires et à baliser leur déploiement.	2023	Projet de loi déposé	MTMD	SAAQ, MJQ, MSP

1. L'approche Système sûr oblige les concepteurs à fournir un environnement sûr et à considérer le système tout entier comme un facteur majeur dans les accidents, contrairement à l'approche traditionnelle qui plaçait la plus grande responsabilité de la sécurité sur l'utilisateur de la route.

4. L'Approche Système sûr | Manuel de sécurité routière - Association mondiale de la Route (AIPCR) (piarc.org).

2. Liste des sigles et acronymes : voir à la fin du tableau, à la page 5.

3. Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains.

4. Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière.

ACTIONS	MISE EN ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS ²
6. Établir un diagnostic de la sécurité en zone scolaire	6.1 Brosser un portrait des enjeux de sécurité des zones scolaires situées sur le réseau routier sous la responsabilité du MTMD pour mieux cibler les endroits et le type d'intervention à prioriser.	2027	Nombre de zones scolaires diagnostiquées/an	MTMD	MSP, corps policiers
	6.2 Modifier le Programme d'aide à la voirie locale (volet Plan de sécurité) pour y intégrer un nouvel outil permettant la réalisation de diagnostics de sécurité en zone scolaire.	2025	Modalités modifiées (PAVL)	MTMD	-
7. Optimiser la sécurité des brigadiers scolaires	7.1 Déployer des actions de communication pour sensibiliser les usagers de la route à la contribution des brigadiers scolaires à la sécurité routière.	2023	Actions réalisées	MTMD	SAAQ, municipalités, corps policiers, MSP
	7.2 Réviser le guide <i>Le brigadier scolaire adulte : au service de la sécurité routière</i> .	2026	Guide révisé	MTMD	SAAQ, organismes

B. Aménagements sécuritaires pour les piétons

ACTIONS	MISE EN ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	
8. Introduire des normes favorables aux déplacements sécuritaires des piétons, particulièrement des enfants, des aînés et des personnes handicapées	<i>Tome I - Conception routière</i>	8.1 Tester et évaluer de nouveaux aménagements qui pourraient éventuellement être intégrés dans la norme.	2024	Note au concepteur diffusée	MTMD	Membres des tables de normalisation, organismes et municipalités
		8.2 Intégrer des aménagements dans la norme.	2025	Modifications proposées	MTMD	
		8.3 Intégrer un chapitre « Piétons » prévoyant notamment les grands concepts et principes d'aménagement visant la sécurité des déplacements piétonniers.	2026	Chapitre « Piétons » intégré	MTMD	
	<i>Tome V - Signalisation routière</i>	8.4 Documenter la signalisation des autres provinces et pays destinée à améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers, en portant une attention particulière aux piétons et aux aînés.	2023	Revue de littérature réalisée	MTMD	
		8.5 Intégrer de nouveaux dispositifs à la norme de signalisation et proposer des modifications lorsqu'il est démontré que leur usage est sécuritaire.	2024	Modifications proposées	MTMD	
9. Participer aux travaux de révision de la politique gouvernementale <i>Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec</i>	9.1 Participer au sous-comité Environnements adaptés et sécuritaires afin d'élaborer, de concert avec les parties prenantes, des mesures (déplacement des piétons aînés) à mettre en valeur dans le prochain plan d'action (2024-2029) et de répondre aux besoins exprimés par les personnes aînées et les groupes les représentant.	2023	Mesures proposées	MTMD	MSSS, MELCCFP, SAAQ, INSPQ, OPHQ	

C. Sécurité des travailleurs sur les chantiers routiers

ACTIONS	MISE EN ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS
10. Lancer le Plan d'action en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers	10.1 Mettre en œuvre des mesures pour améliorer la sécurité aux abords des chantiers routiers, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> déployer une stratégie de communication pour sensibiliser les usagers de la route notamment au respect des signaleurs routiers, de la barrière de contrôle de la circulation dirigée par un signaleur et de la signalisation, et les inciter à faire preuve de courtoisie envers les travailleurs; étendre l'interdiction d'avoir recours aux signaleurs sur les routes où la vitesse affichée est de 70 km/h sur le réseau routier du MTMD (et plutôt d'avoir recours à des mesures alternatives, telles que les feux de circulation pour chantier ou l'utilisation de barrières de contrôle de la circulation contrôlées à distance par un signaleur routier); poursuivre la surveillance policière et par radar photo sur les chantiers routiers afin de favoriser le respect des limites de vitesse. 	2023	Plan d'action lancé	MTMD	SQ, CRQ, MSP, corps policiers
11. Hausser les amendes et les points d'inaptitude pour les infractions sur les sites de travaux et aux abords de ceux-ci	11.1 Revoir l'attribution de points d'inaptitude (Règlement sur les points d'inaptitude) pour certaines infractions, dont celles commises dans les zones de travaux.	2024	Règlement déposé	SAAQ	MTMD, MSP, corps policiers
	11.2 Revoir le montant des amendes (Code de la sécurité routière) pour certaines infractions, dont celles commises dans les zones de travaux.	2023	Projet de loi déposé	SAAQ	MTMD, MSP, corps policiers
12. Instaurer une semaine de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers	12.1 Entreprendre des actions de communication dans le cadre de cette semaine thématique en collaboration avec différents partenaires.	2024	Première occurrence de la semaine thématique	MTMD	SQ, SAAQ, MSP, CNESST, MSP
	12.2 Déployer des actions nationales en partenariat avec la Sûreté du Québec et prévoir des déclinaisons régionales.	2024			

D. Les municipalités, des partenaires essentiels

ACTIONS	MISE EN ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS
13. Rendre disponibles plus de radars photo pour les municipalités	13.1 Tenir un appel d'intérêt international dans l'objectif d'acquérir des appareils plus efficaces et innovants pour la surveillance du réseau routier.	2023	Appel d'intérêt lancé	MTMD	-
	13.2 Déposer un projet de loi visant à : <ul style="list-style-type: none"> déployer des appareils en milieu municipal et baliser ce déploiement; revoir l'encadrement législatif des infractions actuelles afin d'augmenter la capacité de gestion des infractions avec une meilleure utilisation des ressources du système de justice. 	2023	Projet de loi déposé	MTMD	SAAQ, MJQ, MSP, MAMH
14. Réaliser un guide de conception des aménagements en milieu municipal	14.1 Coordonner la réalisation d'un guide de conception des aménagements routiers pour le milieu municipal.	2027	Guide publié	MTMD	MAMH, UMQ, FQM, organismes
15. Soutenir davantage les municipalités dans le financement d'infrastructures favorables au transport actif sécuritaire	15.1 Augmenter la part de financement du MTMD pour la réalisation de projets d'aménagement favorisant les déplacements actifs sécuritaires en vertu du TAPU et du PAFFSR.	2025	Modalités modifiées (TAPU)	MTMD	-
	15.2 Prioriser, dans le PAFFSR, les projets visant à améliorer la sécurité des usagers vulnérables, dont ceux ayant pour objectif de sécuriser les déplacements des personnes âgées ou handicapées, et les abords des établissements de santé et des établissements et commerces fréquentés par cette clientèle.	2023	Nombre de projets réalisés et montants octroyés	MTMD	-
16. Déposer le premier plan d'action en matière de relations entre le MTMD et les municipalités	16.1 Mettre en œuvre des mesures visant à améliorer la satisfaction, à renforcer les relations, à simplifier les échanges et à harmoniser les pratiques avec le milieu municipal.	2023	Plan d'action déposé	MTMD	-
17. Soutenir la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports par des outils d'aide à sa réalisation ⁵	17.1 Concevoir des outils qui permettront au milieu municipal d'assurer l'arrimage de la planification des transports et de l'aménagement du territoire de manière à cibler les occasions de favoriser la mobilité durable en incluant la sécurité.	2027	Nombre d'instances municipales ayant bénéficié des outils développés	MTMD	MAMH

E. Innover pour améliorer la sécurité routière

ACTIONS	MISE EN ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS
18. Encadrer la circulation sécuritaire des appareils de transport personnel motorisés (ATPM)	18.1 Prévoir un encadrement temporaire dans le but de permettre la circulation sécuritaire des trottinettes électriques, des appareils gyroscopiques et d'autres appareils de micromobilité.	2023	Projet pilote publié	MTMD	SAAQ, MSP, corps policiers
	18.2 Mettre en œuvre une stratégie de communication pour informer les citoyens du nouvel encadrement concernant les ATPM.	2023	Stratégie déployée	MTMD	SAAQ
	18.3 Évaluer la sécurité des ATPM.	2025	Rapport final déposé	MTMD	SAAQ, INRS
19. Optimiser les interventions visant à améliorer la sécurité sur le réseau routier sous la responsabilité du MTMD	19.1 Documenter et analyser les environnements routiers relatifs aux routes sous la responsabilité du MTMD dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'action visant à y améliorer la sécurité, lequel comprend la correction de sites à potentiel d'amélioration.	2024	Plan d'action publié	MTMD	-

5. Mesure proposée au Plan de mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire.

ACTIONS	MISE EN ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS
20. Mettre à l'essai des technologies innovantes en matière d'exploitation, de signalisation et de surveillance pour améliorer la sécurité routière	20.1 Élaborer la stratégie de développement des mobilités innovantes, lesquelles conjuguent l'électrification des transports, les systèmes de transport intelligents, les véhicules intelligents et les nouvelles mobilités (p. ex. : covoiturage, autopartage et vélopartage).	2024	Stratégie lancée	MTMD	-
	20.2 Réaliser des projets d'expérimentations afin d'évaluer des systèmes de transport intelligents (STI), ainsi que de nouvelles technologies, mobilités ou méthodes : <ul style="list-style-type: none"> évaluer la possibilité de mettre en place de nouveaux types d'appareil de contrôle automatisé; tenir un appel d'intérêt (ou autre mécanisme) pour connaître les dispositifs de signalisation innovante disponibles, juger de leur pertinence et de leur intérêt pour la sécurité et ensuite faire, au besoin, des projets pilotes; utiliser la technologie (p. ex. : intelligence artificielle) pour réaliser des actions d'atténuation dans les zones accidentogènes (p. ex. : systèmes de détection automatique d'incident); mettre en place un laboratoire vivant (« Living lab ») afin de réaliser des bancs d'essai en situation réelle (p. ex. : interface véhicule / infrastructure en préparation de l'arrivée de véhicules hautement automatisés). 	En continu 2023-2028	Nombre de projets d'expérimentation amorcés/an	MTMD	-
21. Développer un indice de sécurité pour les véhicules lourds	21.1 Participer (expertise et financement) au comité de travail sous la responsabilité du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) pour élaborer une norme visant à quantifier le niveau de sécurité des véhicules lourds.	2024	Norme BNQ publiée	MTMD	BNQ, Ville de Montréal, Partenaires membres du comité de normalisation

F. Communication et formation

ACTIONS	MISE EN ŒUVRE	ÉCHÉANCIER	LIVRABLES	RESPONSABLES	COLLABORATEURS
22. Constituer la Table d'actions concertées en sécurité routière⁶	22.1 Réunir les acteurs concernés afin de les mobiliser autour de la Vision zéro, de partager les meilleures pratiques en lien avec cette vision et d'entreprendre des actions qui s'inscrivent dans son déploiement.	2024	Table mise en place	MTMD/SAAQ	MSSS, INSPQ, MEQ, MSP, MAMH, etc.
23. Déployer une grande campagne de sécurité routière	23.1 Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation de masse.	2023	Campagne mise en œuvre	SAAQ	-
	23.2 Élaborer une stratégie de communication prévoyant le déploiement d'actions en continu, visant à faire connaître le Plan d'action en sécurité routière 2023-2028.	En continu 2023-2028	Stratégie déployée	MTMD	-
24. Revoir la formation destinée aux futurs conducteurs	24.1 Revoir le contenu des cours de conduite afin de mettre les usagers vulnérables au cœur des parcours d'éducation à la sécurité routière.	En continu 2024-2028	Nouveaux éléments introduits	SAAQ	-
25. Poursuivre les activités de prévention et de sensibilisation au partage de la route avec les véhicules lourds	25.1 Poursuivre les activités de prévention et de sensibilisation visant tous les usagers de la route, tant les conducteurs de véhicules lourds et les autres conducteurs que les usagers vulnérables.	En continu 2023-2028	Activités déployées	SAAQ	-
26. Rendre obligatoire la formation pour l'obtention d'un permis pour conduire un véhicule commercial	26.1 Rendre obligatoire la formation de base préalable à l'obtention du permis de classe 1 – conduite de véhicules commerciaux, conformément à l'Accord de conciliation intervenu entre le gouvernement du Québec et les gouvernements d'autres provinces et territoires.	2024	Règlement déposé	SAAQ	-
27. Analyser les causes et déterminer des pistes de solution pour améliorer le bilan des accidents impliquant un véhicule lourd	27.1 Rendre permanent le groupe de travail qui analyse les accidents mortels impliquant un véhicule lourd.	2023	Correspondance acheminée	MTMD	SAAQ, SQ, SPVM
	27.2 Établir les causes et déterminer des pistes de solution pour améliorer le bilan des accidents mortels ayant impliqué un véhicule lourd.	En continu 2023-2028	Rapport déposé	MTMD	SAAQ, SQ, SPVM

6. Mesure proposée au Plan de mise en œuvre de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire.

Liste des sigles et acronymes

CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

CRQ : Contrôle routier Québec

FQM : Fédération québécoise des municipalités

INRS : Institut national de la recherche scientifique

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs

MEQ : Ministère de l'Éducation

MJQ : Ministère de la Justice du Québec

MSP : Ministère de la Sécurité publique

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

MTMD : Ministère des Transports et de la Mobilité durable

OPHQ : Office des personnes handicapées du Québec

SAAQ : Société de l'assurance automobile du Québec

SQ : Sûreté du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec